



Assurez-vous la collection complète des Œuvres de Champlain et de l'Enquête sur la catastrophe du Pont en vous abonnant dès aujourd'hui à la VIGIE.

1608—Québec—1908

Les comités du tricentenaire sont activement occupés à l'élaboration du programme officiel. Dès maintenant LA VIGIE peut assurer ses lecteurs que la partie historique sera de toute beauté.

Une estrade, capable de contenir de 20 à 30,000 personnes, sera érigée sur les plaines d'Abraham. Sous le soleil éblouissant d'une chaude journée de juillet, placée en face de l'incomparable panorama que forment le St-Laurent et les hauteurs de Lévis, une foule immense assistera à un spectacle unique de pittoresque et de grandeur.

M. Lascelles, un expert en ces sortes de démonstrations, a la haute main sur les préparatifs. Quels que soient les sujets choisis ils seront au nombre de huit exécutés par 1,500 à 2,000 figurants, sans interruption emphyseuse, mais avec une célérité qui ne laissera jamais diminuer l'intérêt.

Les détails des tableaux ne sont pas encore arrêtés. Suivant nous, pourvu que l'impérialisme n'y trouve pas une glorification intempêtive, une leçon d'histoire s'étendant des origines jusqu'à l'épopée de 1759, offrirait un charme tout particulier. Cette leçon comprendrait trois parties : (a) la naissance de la civilisation et du christianisme au Canada ; (b) les progrès de la colonie, au milieu d'obstacles et de difficultés inévitables ; (c) les glorieuses figures de Wolfe et Montcalm, de Lévis et Murray. Les tableaux, ainsi disposés, formeraient un drame dont l'exposé, le neud et le dénouement soulèveraient l'admiration de tous.

Première partie—Jacques Cartier, entouré de ses intrépides compagnons, plante la croix du Christ à l'ombre protectrice du drapeau de la France. Donacoma et ses sauvages souhaitent la bienvenue aux hardis navigateurs.

Enchanté du site ravissant de Québec, Champlain élève un fort au pied du Cap Diamant et jette les bases d'un établissement définitif sur les rives du Saint-Laurent.

Après avoir assisté à la fondation de la Nouvelle-France, nous sommes transportés dans les luxueuses demeures de nos anciens rois. Nous voyons Jacques Cartier en face de François Ier ; Champlain vaillant à Henri IV les richesses incalculables du Nouveau-Monde.

Les débuts de la religion furent marqués au coin du plus noble dévouement. Mgr de Laval monte sur le trône épiscopal de Québec et organise le clergé, dont la science et le patriotisme ont sauvé la nationalité canadienne-française.

Marie de l'Incarnation défriche les intelligences des enfants de la forêt et jette dans leur âme la semence fructueuse des vertus chrétiennes.

Seconde partie.—Le développement de la colonie excite les convoitises de l'Angleterre. L'amiral Phips menace le château St-Louis, avec une puissante escadre. Frontenac réplique fièrement aux demandes de reddition du marin anglais : "Je vous répondrai par la bouche de mes canons."

D'intrépides découvreurs reculent sans cesse les bornes de l'empire colonial de la France. Lassalle explore le cours du Meschaché, et en compagnie de Marquette et Joliette, étend jusqu'au golfe du Mexique le territoire où commande le drapeau fleur-délysé.

Dollard et ses 17 volontaires opposent au fanatisme et à la féroacité des Iroquois leurs poitrines palpitantes de résolution et de foi incançables.

Troisième partie.—Dénouement digne de l'antiquité fabuleuse. Un siècle de guerres a ravagé la colonie. Les deux plus grandes nations combattent pour l'empire d'un continent. Wolfe et Montcalm donnent leur vie au service de leurs rois. Lévis fait entendre le dernier coup de fusil tiré par un grenadier de la vieille France sur un champ de bataille canadien.

Un spectacle de cette nature, joué par plusieurs milliers de figurants, sous les yeux de la nation réunie sur les Plaines d'Abraham, réveillerait le patriotisme et exciterait le courage pour les luttes de demain.

Le Canadien revivrait les heures les plus dramatiques et les plus glorieuses de son pays, il sentirait son âme se remplir d'admiration pour les héros dont le sang a fécondé notre sol ; de remerciement et de reconnaissance pour le Dieu dont la protection a toujours abrité ses foyers ; de vénération et d'amour pour une terre qui a coûté tant de sacrifices et dont l'avenir annonce les plus radieuses destinées.

L'enquête sur le service civil

Les trois hommes commissaires que le gouvernement avait chargés de faire enquête sur l'économie interne des services départementaux en général et d'indiquer les réformes à faire, sont-ils en ce moment éblouis de la sensation qu'ils viennent de causer en s'attaquant spécialement aux deux départements sur lesquels l'opposition a depuis assez longtemps concentré le feu de ses batteries ?

A l'heure qu'il est, ils ont tout l'air d'avoir voulu faire l'affaire du parti conservateur. Leur excuse peut être qu'ils n'avaient pas encore eu le temps de faire le tour de tous les ministères quand on leur a demandé leur rapport, et qu'ainsi c'est par hasard s'ils paraissent avoir pris à partie les deux départements dont les chefs responsables semblent surtout désignés à la rage des chacals de l'opposition.

C'est d'autant plus malheureux que les trois commissaires n'ignoreraient pas l'assaut sauvage dont l'hon. M. Brodeur venait d'être l'objet de la part des Foster, Sproule, etc. C'est le 27 février que commença cette ridicule obstruction de trois jours, imitée des bandits du Far West qui arrêtent les trains de chemin de fer et ne les laissent aller qu'après avoir dévalisé les passagers. Les commissaires ont signé leur rapport quinze jours après.

Eussent-ils été familiers avec les dessous de la politique, ils auraient sans doute prévu l'abus qu'on ferait de leurs paroles, et se seraient tenus dans les limites de leur mission, qui n'allait certainement pas jusqu'à vérifier les comptes, vu qu'il y a un auditeur-général et un département spécial pour cela. Mais tous trois sont en dehors de la fournaise ardente. M. Courtney est l'ex-député-ministre des Finances ; c'est, il est vrai, un tory de la vieille école, qui

en a vu de tant de couleurs sous sir John Macdonald et sir Charles Tupper, qu'il ne devrait pas être aussi austère. M. Thomas Fyche est un Ecossais pur-sang, inflexible jusqu'à tout casser, banquier et écrivain distingué, *free trader* à tous crins ; il attribue la cherté croissante de la vie à ce protectionisme dominant, et ses collègues en ont eu tout leur raide à l'empêcher de se répandre en imprécations flamboyantes contre le monstre protectionniste. Le troisième commissaire est notre concitoyen M. P.-J. Bazin, un brave négociant de traditions libérales, il est vrai, mais absolument étranger à nos disputes politiques.

Le tert de ces trois messieurs est d'avoir cru tout le monde aussi honnête et loyal qu'eux-mêmes, et de n'avoir pas aperçu, derrière le tron de la serrure, les gens sans scrupules, tout yeux et tout oreilles, qui guettaient leurs moindres gestes. La bonne foi des Foster, on la connaît !

La mission des commissaires était d'indiquer abstraitement au gouvernement ce qu'il y a à faire pour réprimer les abus inséparables d'une administration grandissante comme celle du Dominion, abus profondément enracinés puisqu'ils datent de quarante ans et qu'on n'avait jamais encore, avant sir Wilfrid, sérieusement songé à les couper dans la racine. Une pareille situation demandait à être traitée dans un large esprit, sans se perdre dans les détails ; et le but des commissaires aurait été parfaitement atteint s'ils se fussent confinés dans les conclusions générales de leur rapport, qui paraissent généralement approuvées.

La partie où ils se sont avisés d'éplucher deux ministères en particulier gêne le reste, et crée l'impression d'un parti pris, partagé avec l'opposition, contre l'hon. M. Brodeur en particulier. Nous croyons que les commissaires devront compléter leur pensée, qui n'était certainement pas de faire porter à un ministre qui n'est que depuis dix-huit mois la responsabilité d'un état de choses datant de 1867.

Un fait certain, c'est que, si le gouvernement, si les ministres s'étaient sentis coupables, ils n'auraient pas donné les clefs de tous les bureaux à trois commissaires, dont l'un au moins est leur adversaire politique. Il leur aurait été si facile, en ce cas, de ne choisir pour cette enquête que des amis dévoués.

Nous serons heureux pour notre part, si cette nouvelle leçon peut enfin amener la réalisation d'une idée qui se meurt de vieillesse, puisque, du temps de M. McKenzie, sir Richard Cartwright s'en faisait déjà l'interprète : c'est qu'il est très dangereux pour un gouvernement de réchauffer des serpents à son foyer. Sir Richard dès cette époque se plaignait amèrement de ce que les chefs de l'opposition connaissaient avant les ministères eux-mêmes les secrets de l'administration.

Tout récemment encore, un député libéral, M. German, signalait ce même danger à ses chefs en disant en pleine chambre des Communes : "Nous savons par expérience que chaque fois que le gouvernement libéral a eu des ennemis, ils lui ont été causés parce qu'il avait des conservateurs à son service."

Et sir Wilfrid lui-même disait d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant, dans la même circonstance : "L'hon. député d'Yale-Caribou (M. Duncan Ross) dans le cours des observations qu'il a faites à la Chambre, m'a rappelé à l'esprit un conseil que m'avait donné mon vieil ami Joe Rymal, jadis membre de la députation. C'était de ne jamais avoir à faire avec un tory, car inévitablement il finirait par se tourner contre vous,—et j'en ai un bon exemple sous les yeux."

Par malheur, ce qui est facile à dire ne se fait pas aussi aisément. Trop souvent, pour une raison ou pour une autre, les vrais amis sont sacrifiés pour des ouvriers de la onzième heure, ou prodigues aux conservateurs de la veille la confiance et les égards qu'on refuse à la vieille garde.

Si ce qui vient de se passer pouvait enfin amener un retour à de meilleurs sentiments, ce serait un mal pour un bien. Si par exemple la réorganisation des services publics pouvait les débarrasser une bonne fois du "nid de traîtres," derniers restes

LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT GOUIN

Nous n'avons pas imposé de nouvelles taxes et n'en imposons pas.

Nous n'avons pas contracté d'emprunts et n'emprunterons pas.

Nous avons fini avec les déficits, nous les avons remplacés par des surplus, et nous continuerons à donner des surplus.

Enfin nous avons réduit la dette de la Province et nous continuerons à la réduire.

QUATRAIN PARLEMENTAIRE

D'ordinaire, aux fâcheux on dit : Vous me sciez !
 Mais quand Leblanc énonça, et trompette du nez,
 Et brama à pleins poumons, oh ! quel crispant régime !
 C'est bien plus qu'une scie. On dirait d'une lime !

Pour le "Tricentenaire"

La Société du parler français au Canada a décrété officiellement la proscription du mot *Tricentenaire*, qui serait un néologisme doublé de barbarisme. (Voir *Bulletin*, Vol. VI, No 7, pp. 262-4).

Néologisme, soit ; barbarisme, non.

Quand le Comité d'Etude de cette Société écrit : "*Tricentenaire*, dans tous les cas, ne peut être qu'un mot nouveau, un néologisme," il exprime une vérité admise de tous. Mais quand il ajoute : "C'est assez, à notre avis, pour qu'on n'appelle pas *tricentenaire* l'anniversaire que Québec célébrera l'été prochain," il dépasse la limite, et tombe dans l'arbitraire. "A fait nouveau, mot nouveau," voilà qui est logique et s'impose, si le mot créé est conforme au génie de la langue.

Pour établir que "*tricentenaire*" est un mot forgé, un barbarisme, le Comité d'Etude fait le raisonnement qui suit :

"*Tri* est une altération, empruntée au latin, de l'adverbe *ter*, qui signifie *trois fois*..... Par conséquent, dire *tricentenaire*, c'est dire *trois centenaire* pour "*troisième centenaire*," c'est faire une faute de grammaire."

Cet illogisme nous surprend, nous chagrine presque. Une dissertation de cette nature, faite pour servir de règle, exigeait une plus rigoureuse relation entre les prémisses et la conclusion. Ce qui est prouvé, d'après le principe même posé par le Comité d'Etude, c'est que, la particule "*tri*" signifiant "*trois fois*," le mot "*tricentenaire*" veut dire *trois fois centenaire*, et non pas *troisième centenaire*, non plus que *trois centenaire*.

La faute de grammaire n'existe donc que dans l'imagination de ces messieurs du comité.

Pas de subterfuges

Les journaux reproduisent avec flâna un article du *Times* de Londres sur le jubilé de Québec.

Nous nous inscrivons en faux contre le passage suivant :

"Les fêtes seront célébrées d'après d'exactes recherches historiques que l'on fera à cet effet dans le nouveau département des documents publics à Ottawa. Ces recherches sont confiées au colonel W. Wood, l'auteur connu de "*The Fight for Canada*."

Qui a renseigné ainsi le grand journal de Londres ? Est-ce le colonel Wood lui-même qui se fait faire une impériale réclame aux dépens du patriotisme canadien ? Ou est-ce son correcteur d'épreuves, l'archiviste Doughty ? La vérité est que les fêtes de juillet prochain sont réglées par un comité de citoyens, que la partie historique en particulier est confiée à un comité d'histoire et d'archéologie dans lequel le colonel ne figure que pour une unité.

Tout ce que ce même guerrier a proposé jusqu'ici a été jeté au panier : où est son fameux rapport sur la bataille des Plaines ? Peut-être partout ailleurs qu'à Québec. C'est lui qui pour fêter la naissance du Canada français proposait sérieusement la reconquête de Québec.

C'est l'opinion bien arrêtée en cette ville—et Québec a sûrement son mot à dire—qu'il ne doit pas y avoir d'équivoque à ce sujet. Tant qu'on donnera un cachet impérialiste au tricentenaire de Québec, la souscription populaire pour les fameux pares des batailles ne marchera guère parmi nos compatriotes. Ne remarque-t-on pas que les listes de souscriptions prélevées dans les écoles de Montréal ne portent guère que des noms anglais ? Il y a une arrière-pensée, un froid, et les auto-réclamistes et l'ambition du *siège* ne sont pas précisément ce qu'il faut pour dissiper ce malaise. Pas de courbettes, et surtout pas d'équivoques.

Souvenir de 1808

On nous écrit :

"Si je comprends bien, on va fêter le 3e centenaire tout seul. Or, centenaire étant un terme de cent ans, cela nous reporte à 1808.

"En cette année-là, l'arpenteur Duberger produisit son célèbre relief de Québec, déposé au London Museum par le colonel By qui l'avait très honnêtement volé à l'auteur. C'est le seul souvenir qui me revienne de 1808. Les partisans du 3e centenaire ne pourraient-ils faire aussi revenir le relief ?"

L'ironie des mots :

L'Action Sociale ne veut pas d'actions, ni de fonds social.

L'hon. Hector Fabre est-il, dans l'estime de la Société du parler français, une autorité littéraire et sait-il sa langue ?

Or, l'*Evénement* du 30 courant reproduit du *Paris-Canada* un article de son ancien rédacteur sur le *Tricentenaire* de Québec.

Evidemment, Paris a encore beaucoup à apprendre de Québec.

Contradictions entre amis

Depuis que le discours sur le budget a été prononcé, l'hon. M. Leblanc et ses lieutenants, MM. Bernard et Tellier n'ont cessé de qualifier le gouvernement de "taxeux". Le surplus de cette année a épaté, nous n'en avons aucun doute, les membres de la loyale opposition. Comme critique du discours sur le budget, ils ont fait d'abord l'apologie du règne des conservateurs. Cela ne nous surprend aucunement ; car ces bons bleus, à chaque fois qu'ils parlent, ne peuvent faire autre chose que l'éloge des conservateurs. Pour lors, nos lecteurs s'en rappellent, le peuple payait les frais d'administration, et pour combler les déficits s'accumulaient !

Tempérance et licences

Mais ce qui est le plus étonnant, c'est d'entendre les clameurs de M. Pierre-Evariste Leblanc contre les taxes directes que le gouvernement, prend-il, aurait imposées. Nous avons toujours prétendu que le gouvernement n'a jamais imposé au peuple de taxes directes depuis dix ans, et que ce n'est que par une bonne et sage administration de nos sources naturelles de revenus que le gouvernement a pu réaliser un surplus d'au-delà de \$500,000.

Nous sommes heureux aujourd'hui d'apporter pour l'édification de M. Leblanc et de ses lieutenants, le témoignage d'un chef conservateur, M. Bergeron, député de Beauharnois à Ottawa.

"Le gouvernement actuel de Québec parvint au pouvoir en se prononçant contre la taxe directe et en essayant de faire croire au peuple que les libéraux administreraient la province sans lui faire payer les dépenses de cette administration. L'on s'est bientôt aperçu que cela ne se pouvait pas, et au lieu de recourir à l'emploi légitime de l'impôt direct comme le faisait le gouvernement précédent, on a imposé de légères contributions indirectes, l'on n'a pu administrer les affaires qu'en écorchant l'actif."

Ces paroles ont été prononcées par M. Bergeron, à la Chambre des Communes le 25 avril dernier, et M. Leblanc et ses lieutenants pourront les trouver aux pages 7961-7962 du *Hansard*.

Nous laissons à l'intelligence du lecteur de tirer la conclusion et de dire s'il faut ajouter foi aux discours de l'hon. M. Leblanc.

Mais nous ne pouvons que trop regretter pour les adeptes de l'hon. Leblanc, sa critique "*surrogatoire*".

L. E. VENEZUELA.

Campagne de sous-entendus

Le *Nationaliste* pousse la fantaisie un peu loin. Il pourrait bien en cuire, recuire plutôt, car son chat a déjà été échaudé.

Au cours d'un dialogue imaginaire entre ministres fédéraux, le sarcastique confrère glissait récemment des drôleries de ce genre :

"Sir F. Borden.—Mgr Laflamme n'est-il pas un savant ?

"M. Fielding.—Encore un prêtre ! Quand donc serons-nous délivrés ?

"M. Aylesworth.—Mgr Tétu est un historien.

"M. Oliver.—A bas la calotte !"

Nous protestons énergiquement contre cette manie de représenter les libéraux comme les ennemis du clergé. Personne n'a le droit de prêter un tel langage aux hon. MM. Fielding et Oliver. Jamais pareilles déclarations ne sont tombées de leur bouche, elles n'ont même jamais été dans leur pensée.

Si ces paroles offensantes étaient attribuées à certains chefs torques comme le Dr Sproule, qui siège aux côtés même de M. Borden, on comprendrait la plaisanterie. Mais la blague du *Nationaliste* manque tout à fait de sel, en même temps qu'elle outrage la vérité.

C'est encore une forme de la calomnie que celle du sous-entendu, et non pas la moins hideuse. On la voit tous les jours pratiquée sur une grande échelle par des journaux qui se donnent des airs de sainte-nitouche et prennent des poses de petits saints. Que penser par exemple de celui qui désigne nommément tel ou tel confrère libéral comme franc-maçon et qui, au lieu de se retrancher quand on le lui demande, s'écrit des lettres de prétendus ecclésiastiques le félicitant d'avoir enfin démasqué les adeptes des sociétés secrètes ?

Ayons des apôtres.

- AVIS -

Maison E. Roumilhac

FONDEE EN 1875

Le plus grand Stock en Ville de

Vins, Liqueurs, Cognac,
Genièvre, Scotch, etc.,
Huile d'Olive, Conserves, etc.,
Fromages de Roquefort, Limbourg, etc.,
Spécialité de café.

Prix Spécial pour Hôtels et Restaurants

E. ROUMILHAC,
48-50 Côte du Palais,
QUEBEC.

Téléphone 1146.

TAPISSERIES


Et décorations murales de tout genre - - -

Le public est invité à venir voir la variété extraordinaire de notre assortiment qui n'est surpassé par personne

Marier & Tremblay

PEINTRES-DECORATEURS ET DOREURS

Coin des rues Desfossés et du Pont,
QUEBEC



Garanti par le Gouvernement Canadien

FABRIQUE PAR E. W. PARKER

DISTILLATEUR - - MONTREAL

Parker's
STANDARD
Whisky Blanc

LE PLUS PUR ET LE MOINS
COLORE DES SPIRITUEUX . .

GILLESPIES & CO., Seuls agents

12, rue St-Sacrement, Montréal.

Il a passé deux ans en entrepot

Quebec Railway Light and Power Co.

Horaires Automne et Hiver 1907-08

LE 30 SEPTEMBRE 1907
Les trains circuleront comme suit :

Entre Québec et les Chutes Montmorency.

LA SEMAINE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency à 6.30, 6.50, 7.00, 7.20, 8.00, 9.00, 9.45, 10.00, 11.00 A.M. 12.00 (midi) à toutes les 30 minutes de 1.00 à 6.00 P.M. et 7.00, 7.50, 8.50, 9.00, 10.00 et 11.00 P.M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency à 6.00, 6.11, 6.30, 6.51, 7.30, 8.11, 8.30, 9.30, 10.21, 10.30, 11.20 A.M. 12.40 et à toutes les 30 minutes de 1.20 à 6.50 P.M. à 7.20, 8.30, 9.30, 10.00, 10.30 et 11.20 P.M.

Entre Québec, Beauport et St-Joachim

JOURS DE SEMAINE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauport, 8.20, 9.45 A.M. 1.45, 5.15, 6.15 et 7.30 P.M.

Départ de Ste-Anne de Beauport pour Québec, 6.40, 10.30, 11.00, 11.30 A.M. 12.00 (midi), 1.45 et 9.30 P.M.

Départ de Québec pour Beauport, 9.45 A.M. 1.45 et 5.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Joachim, 9.45 A.M. et 4.50 P.M.

Départ de Beauport pour Québec, 7.25, 11.35 A.M. et 4.50 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15 et 11.30 A.M.

Les chars électriques font racordement à la Jonction Mastai avec les trains pour les passagers allant au retour du Sanatorium Mastai, Asil, etc., au prix de fact.

Expres pour petits raquets, boîtes, viandes, etc., sur tous les trains. Prix 5c et plus, suivant le poids.

Pour information, s'adresser au Surintendant.

A. EVERELL, Surintendant. EDW. A. EVANS, Gérant Général

Archer & Co.

MARCHAND DE

BOIS et CHARBON

138-140, rue St-André

Téléphone 646

Téléphone No. 32

BOSWELL & BROTHER LTD

Bière et Porter

90-118, RUE SAINT-VALLIER, : : QUEBEC

GURNEY, MASSEY & Cie Ltee

MANUFACTURIERS

de

Fournaises et Poeles

387, RUE ST-PAUL

Montréal

JEAN DROLET

BOUCHER DE LARD
ET DE BOEUF . . .

No. 41, Marche Champlain

QUEBEC.

Lard frais et salé,
Bœuf frais et salé,
Jambon, Saucisson, Graisse,
Beurre, Oeufs,
Viandes hachées, etc.



LA REGION DU LAC ST JEAN CANADA

20,000,000
acres d'excellentes terres à blé à 20° LACRE

UN PAYS ABONDANT EN BON BOIS ET EN EXCELLENTE EAU
A 190 MILLES

Seulement dans des plus beaux ports de mer de l'Amérique

UN PAYS POUR LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES

REMPI DE POUVOIRS D'EAU

BEAU CLIMAT et COMMUNICATIONS FACILES

POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER RENÉ DUPONT, AGENT DE COLONISATION
CHAMBLAIN ET FILS, 100, RUE ST-JEAN, QUÉBEC, CANADA.

TABAC Champlain

A fumer et à chiquer

THE CANADIAN SHOE MACHINERY CO., Ltd.

ERNEST GARON
Directeur-Administrateur

Fabrique de Machines à cheville, à visser (Standard), "Sluggar, Loose Nailer, Heeler" et autres machines spéciales.

308 RUE ST-JOSEPH,
ST-ROCH, QUEBEC.

Prompte attention à toutes commandes et réparations.

PHONE 2335

TABAC

Champlain

A FUMER ET A CHIQUER

Beaux Lots a Vendre

Sur l'avenue des Erables, à proximité du chemin Ste-Foy et de l'église Notre-Dame du Chemin, dans la municipalité de Notre-Dame, deux magnifiques lots à bâtir mesurant 50 pieds de front sur 125 de profondeur, avec ruelle de service en arrière. Bonne occasion pour construire résidence suburbaine ou maison de rapport en vue des fêtes de Centenaire. Pour conditions, s'adresser à A. B. à ce bureau.

AVIS

La Banque des Marchands à St-Sauveur

a décidé d'ouvrir ses bureaux le samedi soir et le lundi soir de 7 heures à 8 1/2 heures afin d'accommoder sa nombreuse clientèle.

A LOUER

Le 2e étage du ST-GEORGES HALL

Mesurant 85 x 35

Convientrait pour CLUBS ou REUNIONS de SOCIÉTÉS.

Sera libre le 15 MARS.

8, rue Collins, Haute-Ville

ROSE QUESNEL

TABAC A FUMER DOUX & NATUREL

ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC

Feuilleton littéraire de la Vigie

LES VOYAGES

Faits au grand fleuve St-Laurent

PAR LE

Sieur DE CHAMPLAIN, capitaine ordinaire pour le Roi en la marine, depuis l'année 1008 jusque en 1012.

No 5 (Suite)

Ils ont aussi une façon de mariage, qui est, que quand une fille est en l'âge de 14 ou 15 ans et qu'elle a plusieurs serviteurs, elle a compagnie avec tous ceux que bon lui semble ; puis au bout de 5 ou 6 ans elle prend lequel il lui plaît pour son mari et vivent ensemble jusqu'à la fin de leur vie ; sinon qu'après avoir demeuré quelque année, et elles n'ont point d'enfants, l'homme peut se démarier et prendre une autre femme, disant que la sienne ne vaut rien ; ainsi les filles sont plus libres que les femmes.

Dès qu'elles sont mariées, elles sont chastes et leurs maris sont la plupart jaloux, lesquels donnent des présents aux parents des filles qu'ils ont épousés.

Pour ce qui est de leurs enterrements, quand un homme ou une femme meurt, ils font une fosse, où ils mettent tout le bien qu'ils ont, comme chaudières, fourrures, haches, arcs, flèches, robes et autres choses ; puis ils mettent le corps dans la fosse et le couvrent de terre, et mettent quantité de grosses pièces de bois dessus et une autre debout qu'ils peignent en rouge par en haut. Ils croient l'immortalité des âmes, et disent qu'ils vont se réjouir en d'autres pays, avec leurs parents et amis qui sont morts. Si ce sont capitaines ou autres ayant quelque créance, ils vont après leur mort, trois fois l'année, faire un festin, chantant et dansant sur leur fosse.

Tout le temps qu'ils furent avec nous, qui était le lieu le plus de sûreté pour eux, ils ne laissaient d'appréhender tellement leurs ennemis, qu'ils prenaient souvent des alarmes la nuit en songeant, et envoyaient leurs femmes et enfants à notre fort, où je leur faisais ouvrir les portes, et les hommes de-

meuraient autour du dit fort, sans permettre qu'ils entrassent dedans, car ils étaient autant en sûreté de leur personne comme s'ils y eussent été, et je faisais sortir 5 ou 6 de nos compagnons pour leur donner courage, et aller découvrir parmi les bois s'ils verraient rien pour les contenter. Ils sont fort craintifs et appréhendent infiniment leurs ennemis, et ne dorment presque point en repos en quelque lieu qu'ils soient, bien que je les assure que tous les jours de ce qu'il m'était possible, en leur remontrant de faire comme nous, savoir veiller une partie tandis que les autres dorment, et chacun avoir ses armes prêtes comme celui qui fait le guet, et ne pas tenir les songes pour vérité, sur quoi ils se reposent ; d'autant que la plupart ne sont que meneries, avec autres propos sur ce sujet ; mais peu leur servaient ces remontrances, et disaient que nous savions mieux nous garder de toutes choses qu'eux, et qu'avec le temps, si nous habitions leur pays, ils le pourraient apprendre.

CHAPITRE V.

Semences et vignes plantées à Québec. Commencement de l'hiver et des glaces. Extrême nécessité de certains sauvages.

Le 1er octobre je fis semer du blé et le 15 du seigle.

Le 3 du mois il fit une gelée blanche et les feuilles des arbres commencèrent à tomber au 15.

Le 24 du mois je fis planter des vignes du pays qui vinrent fort belles ; mais après que je fus parti de l'habitation pour venir en France, on les gâta toutes, sans en avoir eu soin, ce qui m'affligea beaucoup à mon retour.

Le 18 de novembre il tomba quantité de neige, qui ne resta que deux jours sur la terre, et il se fit en ce temps un grand coup de vent. Il mourut en ce mois un matelot et notre serrurier, de la dissenterie, comme firent plusieurs sauvages à force de manger des anguilles mal cuites, selon mon avis.

Le 5 février il neigea fort et fit un grand vent qui dura 2 jours.

Le 20 du mois il apparut à nous quelques sauvages qui étaient de delà la rivière, qui croyaient que nous allions les secourir, mais il était hors de notre puissance, à cause de la rivière qui chariait

un grand nombre de glaces, car la faim pressait si fort ces pauvres misérables, que, ne sachant que faire, ils se résolurent de mourir, hommes, femmes et enfants, ou de passer la rivière, pour l'espérance qu'ils avaient que je les assisterais en leur extrême nécessité. Ayant donc pris cette résolution, les hommes et les femmes prirent leurs enfants et se mirent en leurs canots, pensant gagner notre côté par une ouverture de glace que le vent avait faite, mais ils ne furent pas tôt au milieu de la rivière que leurs canots furent pris et brisés entre les glaces en mille pièces. Ils firent si bien qu'ils se jetèrent, avec leurs enfants que les femmes portaient sur leur dos, dessus un grand glaçon. Comme ils étaient là-dessus, on les entendait crier, tant que c'était grande pitié, n'espérant pas moins que de mourir. Mais le bonheur en voulut tant à ces pauvres misérables qu'une grande glace vint choquer par le côté celle où ils étaient, si rudement, qu'elle les jeta à terre. Eux voyant ce coup si favorable furent à terre avec autant de joie que jamais ils en reçurent quelque grande famine qu'ils eussent eue. Ils s'en vinrent à notre habitation si maigres et défaits, qu'ils semblaient des squelettes, la plupart ne pouvant se soutenir. Je m'étonnai de les voir de la façon qu'ils avaient passé, vu qu'ils étaient si faibles et débiles. Je leur fis donner du pain et des fèves. Ils n'eurent pas la patience qu'elles furent cuites pour les manger. Je leur prêtai aussi quelques écorces d'arbres, que d'autres sauvages m'avaient données pour couvrir leurs cabanes. Comme ils se cabanaient, ils avisèrent une charogne qu'il y avait plus de deux mois que j'avais fait jeter pour attirer les renards, dont nous prenions des noirs et des roux, comme ceux de France, mais beaucoup plus chargés de poils. Cette charogne était une truie et un chien qui avaient enduré toute la rigueur du chaud et du froid. Quand le temps s'adouciait, elle puait si fort qu'on ne pouvait rester auprès ; néanmoins ils ne laissèrent de la prendre et emporter en leur cabane, où aussitôt ils la dévorèrent à moitié cuite, et jamais viande ne leur sembla de meilleur goût. J'envoyai deux ou trois hommes les avertir qu'ils n'en mangeraient point s'ils ne voulaient mourir ; comme ils approchaient de leur cabane, ils sentirent une telle puanteur de cette charogne à demi échauffée, dont ils avaient chacun une pièce en la main, qu'ils pensèrent rendre gorge, qui fit qu'ils n'y arrêtaient guère. Ces pauvres misérables achevaient leur festin. Je ne laissai pourtant de les accommo-

der selon ma puissance, mais c'était peu pour la quantité qu'ils étaient ; et dans un mois ils eussent bien mangé tous nos vivres, s'ils les eussent eus en leur pouvoir, tant ils sont gloutons ; car quand ils en ont, ils ne mettent rien en réserve, et en font bonne chère entière jour et nuit, puis après ils meurent de faim. Ils firent encore une autre chose aussi misérable que la première. J'avais fait mettre une chienne au haut d'un arbre, qui servait d'appas aux martres et oiseaux de proie, où je prenais plaisir d'autant qu'ordinairement cette charogne en était assaillie ; ces sauvages furent à l'arbre et ne pouvant monter dessus à cause de leur faiblesse, ils l'abattirent et aussitôt enlevèrent la chienne, où il n'y avait que la peau et les os, et la tête puante et infecte, qui fut incontinent dévorée.

Voilà le plaisir qu'ils ont le plus souvent en hiver ; car en été ils ont assez de quoi se maintenir et faire des provisions, pour n'être assaillis de ces extrêmes nécessités, les rivières abondant en poisson et chasse d'oiseaux et autres bêtes sauvages. La terre est fort propre et bonne au labourage, s'ils voulaient prendre la peine d'y semer des blés d'Inde comme font tous leurs voisins Algonmequins, Ochastaguins et Iroquois qui ne sont pas attaqués d'un si cruel assaut de famine pour y savoir remédier par le soin et prévoyance qu'ils ont, qui fait qu'ils vivent heureusement au près de ces Montaignets, Canadiens et Souriquois qui sont le long des côtes de la mer. Voilà le principal de leur vie misérable. Les neiges et les glaces y sont 3 mois sur la terre, qui est depuis le mois de janvier jusque vers le huitième d'avril, qu'elles sont presque toutes fondues ; et au plus à la fin du dit mois il ne s'en voit presque plus au lieu de notre habitation. C'est chose étrange, que tant de neige et de glace qui y est épaisse de 2 ou 3 brasses sur la rivière soient en moins de 12 jours toute fondue. Depuis Tadoussac jusqu'à Gaspé, cap Breton, ile de Terre-neuve et Grande Baie, les glaces et neige y sont encore en la plupart des endroits jusqu'à la fin de mai ; auquel toute l'entrée de la grande rivière est fermée de glaces, mais à Québec il n'y en a point ; ce qui montre une étrange différence pour 120 lieues de chemin en longitude, car l'entrée de la rivière est par les 49, 50 et 51 degrés de latitude, et notre habitation par les 46 et deux tiers.

(A continuer)

